

Règlement VTT (28.01.2020) 9 et 10 courses

But	<p>Dans le but de favoriser le sport pour tous, l'Union cycliste fribourgeoise (UCF) organise chaque année un classement général des courses VTT, organisées dans le canton Fribourg et le canton de Vaud pour l'une d'elles, sous l'appellation « Coupe fribourgeoise de VTT ».</p>
Epreuves	<p>L'UCF, par sa commission VTT, et en accord avec les organisateurs, établit chaque année la liste des épreuves qui comptent pour l'attribution des points de la Coupe fribourgeoise de VTT. Une réunion annuelle de coordination est organisée avec les responsables des courses.</p>
Obligations des organisateurs, coureurs et UCF	<p>Les clubs ou organisateurs qui refusent la sélection de leur épreuve pour la Coupe fribourgeoise de VTT doivent informer par écrit à l'UCF avant la fin de l'année en cours. Les responsables des courses sélectionnées doivent respecter les conditions suivantes :</p> <p>Les catégories officielles UCF doivent être mises à disposition sur le programme, mais peuvent, le cas échéant, être regroupées, en cas de faible participation.</p> <p>Le logo UCF, ainsi que la phrase « compte pour la Coupe fribourgeoise de VTT » doivent figurer dans le programme officiel de chaque organisateur.</p> <p>La publication ou la pose d'une publicité éventuelle pour un sponsor de la « Coupe fribourgeoise de VTT » peut être exigée dans le programme officiel ou sur place.</p> <p>Les résultats intermédiaires en cours de la « Coupe fribourgeoise de VTT » doivent être affichés sur place lors de l'épreuve. Ils sont à disposition sur www.fribike.ch</p> <p>L'organisateur reçoit les classements généraux intermédiaires (les 5 premiers uniquement) pour la distribution des macarons (fournis par l'UCF), ceci pour le contrôle uniquement lors de la demande du coureur.</p> <p>Les organisateurs doivent mettre en place une « zone prioritaire » devant la ligne de départ pour la mise en place des coureurs classés aux 5 premières places du classement général intermédiaire de leur catégorie respective. Les coureurs recevront un macaron rouge. Lors de la première course, ce sont les classements de l'année précédente qui font foi. S'il s'agit d'un contre-la-montre, cette règle n'est pas appliquée.</p>

Règlement VTT (28.01.2020) 9 et 10 courses

Obligations des organisateurs, coureurs et UCF	<p>Les coureurs bénéficiant du macaron doivent être présents dans cette « zone prioritaire » au minimum 5' avant le départ. Dès ce délai passé, la séparation entre les deux zones sera levée et les autres coureurs peuvent combler les espaces vides pour le départ et plus aucun coureur ne pourra se placer devant la ligne de départ.</p> <p>Les coureurs doivent demander leur macaron aux organisateurs.</p> <p>Les organisateurs doivent remettre les résultats de leur épreuve dans les 48 heures pour la réalisation des classements généraux intermédiaires.</p> <p>Ils doivent être remis sous format informatique « Excel »</p> <p>L'UCF doit rédiger les classements généraux intermédiaires jusqu'à 24 heures avant la course suivante.</p> <p>Si le classement général intermédiaire de la course précédente fait défaut, celui d'avant fait foi pour l'établissement de la liste des 5 premiers.</p> <p>Dès la 2^{ème} course, les 5 premiers coureurs du classement général accèdent à la « zone prioritaire ».</p> <p>Le non respect de toutes ces conditions ainsi qu'une mauvaise organisation peuvent entraîner une non sélection de l'épreuve pour l'année suivante.</p>
--	---

Participation	La participation à la Coupe fribourgeoise est ouverte à tous les membres de l'UCF (par inscription), fribourgeois ou non.
---------------	---

Inscription pour figurer au classement de la coupe pour enfant et jeunes jusqu'à 16 ans	<p>L'inscription est gratuite pour tous les participants et participantes jusqu'à 16 ans (catégorie soft, cross, rock, mega et hard). Elle est obligatoire (via le site www.fribike.ch) pour figurer au classement de la coupe. Il est impératif de s'inscrire jusqu'au 30 Mars de l'année en cours.</p> <p>Passé ce délai, l'inscription est aussi acceptée, mais elle ne donne droit qu'aux points acquis dès la date de réception de l'inscription, les résultats ne seront pas pris rétroactivement depuis la participation de la première course.</p> <p>Cette inscription donne droit au classement général de la coupe et à la remise des podiums ainsi que du prix souvenir à la soirée finale.</p>
---	--

Règlement VTT (28.01.2020) 9 et 10 courses

Inscription pour figurer au classement de la coupe pour toutes les autres catégories	<p>L'inscription est obligatoire pour tous les participants et participantes dès 16 ans (catégorie junior, messieurs, masters, seniors, vétérans et dames). Elle s'effectue par le versement d'un montant à l'UCF.</p> <p>Ce versement sert de cotisation en temps que membre de l'Union cycliste fribourgeoise (UCF). Il est impératif de s'inscrire et de verser la cotisation avant le 30 Mars de l'année en cours.</p> <p>Passé ce délai, l'inscription est aussi acceptée, mais elle ne donne droit qu'aux points acquis dès la date de réception de l'inscription et du versement. Les résultats ne seront pas pris rétroactivement depuis la participation de la première course.</p> <p>Cette inscription donne droit au classement général de la coupe et à la remise des podiums ainsi que du prix souvenir à la soirée finale.</p>
Prix et modalité d'inscription	<p>L'inscription est fixée par l'UCF. Elle est actuellement gratuite jusqu'à la catégorie Hard, CHF 40.00 par année dès la catégorie junior et de CHF 50.00 pour les autres catégories. Cette somme est à verser au moyen d'un bulletin de versement sur le compte 17-482310-9, Union cycliste fribourgeoise, Case postale 316, 1709 Fribourg (Indications : CF VTT, nom, prénom, année de naissance, catégorie, club, adresse).</p>
Classement individuel	<p>Le classement individuel est établi selon les épreuves sélectionnées du calendrier officiel de l'UCF. Il est calculé sur la base des 9 meilleurs résultats sur 10 (maximum de 900 points pour les catégories soft à hard).</p> <p>Et sur la base des 8 meilleurs résultats sur 9 pour les autres catégories. (maximum de 800 points) Le système de point attribué est le même que celui de la coupe suisse (Tableau ci-dessous)</p> <p>Dans les épreuves où plusieurs distances sont à disposition pour les catégories adultes, il sera attribué 100 points au vainqueur du grand parcours et 50 points au vainqueur du petit parcours.</p> <p>Dans les épreuves où plusieurs choix de parcours jeunes sont possibles, l'organisateur définit lequel compte pour la coupe fribourgeoise au moment de l'inscription.</p> <p>Un classement « scratch » (toutes catégories confondues) établi sur la base des grands parcours uniquement désignera le vainqueur absolu de la Coupe fribourgeoise. Sur la base des 8 meilleurs résultats sur 9 (maximum de 800 points)</p>

Règlement VTT (28.01.2020) 9 et 10 courses

Grand parcours		Petit parcours	
Place	points	Place	Points
1	100	1	50
2	80	2	40
3	70	3	35
4	65	4	32
5	62	5	31
6	60	6	30
7	59	7	29
8	58	8	28
9	57	9	27
10	56	10	26
Et dès la 65ème place, 1 point		Et dès la 31ème place, 1 point	

Classement individuel intermédiaire	Il est établi un classement individuel intermédiaire en vue de la zone prioritaire. (Tableau ci-dessous)
-------------------------------------	--

<p>Classement individuel final (Soft-Cross-Rock-Méga-Hard)</p>	<p>Après la 10^{ème} course l'on retranche le moins bon résultat pour l'établissement du classement final de la coupe fribourgeoise.</p>
<p>Classement individuel final (Autres catégories)</p>	<p>Après la 9^{ème} course l'on retranche le moins bon résultat pour l'établissement du classement final de la coupe fribourgeoise.</p> <p>Il en sera de même pour le classement final du « scratch »</p>

Règlement VTT (28.01.2020) 9 et 10 courses

<p>En cas d'égalité au classement final individuel et au scratch</p>	<p>En cas d'égalité à la fin de la saison, les concurrents seront départagés par le nombre de meilleures places (places de premier, de places de second, etc...) et sur la totalité des épreuves organisées, puis en dernier ressort, il sera tenu compte de la place obtenue lors de la dernière manche de la coupe fribourgeoise</p> <p>Il en sera de même pour le classement final du « scratch »</p>
--	--

<p>Recours</p>	<p>Pour tous les cas non prévus, un jury de 5 personnes sera composé et tranchera sans possibilité de recours. Les règlements de swiss cycling font office de jurisprudence. Tout protêt doit être impérativement déposé à l'UCF par écrit au plus tard 7 jours après l'épreuve concernée.</p>
----------------	--

<p>Peuvent être exclus tous sportif qui, par leur comportement (tricherie, etc.) nuisent au sport en général et au bon déroulement des épreuves.</p>
--